www.cgt-ratp.fr

Paris, le 3 novembre 2022

Monsieur Jean Agulhon
Directeur Général Adjoint social de la RATP
LAC AR11 - LYBY
54, Quai de la Rapée
75599 - Paris Cedex 12

Objet : Préavis de grève CGT-RATP.

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

Pour donner suite à notre alarme sociale du 24 octobre 2022, qui a donné lieu à un constat de désaccord le 2 novembre 2022, vous ne semblez pas prendre la mesure de nos revendications salariales légitimes.

En effet, si le contexte fait subir aux agents une inflation sur les prix à la consommation, la politique de l'entreprise en matière de salaire leur fait subir une déflation salariale avec un point d'indice quasi gelé depuis près d'une décennie. Le timide dégel courant 2022 n'est pas de nature à rattraper leur perte de pouvoir d'achat.

La Direction ne cesse de répondre à l'urgence sociale face à l'inflation galopante que par des mesures inefficaces, à l'image de la loi sur le pouvoir d'achat du Gouvernement. Ce dernier poursuit d'ailleurs ses projets de régression sociale avec sa volonté de report de l'âge de départ à la retraite. Injuste, elle est rejetée par la très grande majorité de la population.

La CGT-RATP revendique une hausse générale des salaires car c'est aussi plus de cotisations pour la Sécurité sociale. Ce sont donc des moyens supplémentaires pour soigner, éduquer les enfants, être protégé·es en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, de handicap. C'est aussi mieux vivre et vieillir à la retraite.

La CGT-RATP revendique donc la mise en place, dans l'entreprise, d'un dispositif automatique d'augmentation de la valeur du point égal à l'inflation, déconnecté des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO). Le rendez-vous planifié en décembre prochain autour des salaires ne répondra pas au caractère urgent de la situation.

Pour toutes ces raisons, nous appelons tous les salariés, de toutes les catégories et de tous les services à agir par la grève et en manifestant le jeudi 10 novembre prochain.

La CGT-RATP dépose donc un préavis de grève :
- **du mercredi 9 novembre 2022 à 22h au vendredi 11 novembre 2022 à 07h -**

Sûrs que vous prendrez la mesure de notre initiative et dans l'attente de vous lire, soyez assuré, Monsieur le Directeur Général Adjoint, de l'expression de notre considération.

Bertrand Hammache
Délégué Syndical Central

CGT *RATP*
85, rue Charlot
75140 Paris Cedex 03
Tél : 01 44 78 53 61
cgt.ratp@gmail.com